



BIBLIOTHEQUE PARTICIPATIVE



Fin mars, Patricia Platz et Sylvie Chêne ont mis en place une **bibliothèque de livres pour tous**. Patricia avait contacté la mairie quelques semaines auparavant pour proposer de partager ses livres avec les habitants, cela rejoignait le projet de Sylvie de créer une bibliothèque participative.

Ardentes lectrices toutes les deux, Patricia avait envie **de partager son goût pour la lecture**, Sylvie ayant déjà donné des livres dans des boîtes à livres dans les villes qui en possèdent, avait aussi envie d'en faire profiter les habitants de Lampertsloch.

L'abribus de la place du Tilleul était tout indiqué pour mettre en place un meuble où déposer et retirer des livres ! Pour démarrer la bibliothèque, elles y ont déposé des romans, policiers, BD, livres pour enfants, mangas, documentspour qu'il y en ai pour tous les goûts !

Maintenant c'est à ceux qui le veulent de faire vivre le lieu, en empruntant, rapportant ou partageant leurs livres et en bon état !



CEREMONIE DU 08 MAI

Lors de la cérémonie du 8 mai 2020, qui a eu lieu sans public, nous ne pensions pas qu'une année plus tard nous ne pourrions toujours accueillir personne. Même à 4, nous tenions à rendre hommage à nos 24 jeunes soldats âgés de 19 à 36 ans qui ont perdu la vie lors de la 2^e guerre mondiale.



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 01 avril, pour décider des orientations budgétaires pour l'année 2021.

Les **gros projets** seront la rénovation complète de l'**éclairage public**, le remplacement du **chauffage de la maison forestière** en sus des travaux de **rénovation de l'église** déjà réalisés en début d'année.

Les **comptes administratifs 2020** ont été approuvés avec en section de fonctionnement 411 778€ de dépenses pour 505 921€ de recettes, soit un excédent de 94 143€.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 193 253€ pour 315 763€ de recettes, soit un excédent de 122 510€.



Il en résulte un **excédent global de 216 655€**.

Il revenait ensuite au conseil de valider les **taux d'imposition** du foncier bâti (TFB) et non bâti (TFNB).

Dans la situation de pandémie de Covid-19, grâce à une **gestion particulièrement rigoureuse** de nos finances, la municipalité réaffirme une fois encore son engagement de ne **pas augmenter les taux d'imposition**.



Le **budget primitif 2021** a également été approuvé avec dans les grandes lignes 544 500€ en fonctionnement et 364 000€ en investissement.

Les projets conséquents de la mandature seront financés sur **les fonds propres de la commune** et **les aides** (subventions, mécénat d'entreprise ou autres).

Pour ce faire des recherches d'économies financières et budgétaires seront à réaliser.

A ce jour, les actions entreprises avec un cabinet d'expertise, en **optimisation de la taxe foncière** sur nos propriétés (bâtiments communaux) bâties, nous ont permis **d'économiser 18 688€**.

Le prévisionnel total de dégrèvements et d'économies, pour 2022, avec intégration de nos propriétés non bâties (forêts), **s'élève à un montant de 32 354€**.

La renégociation des contrats d'assurances **réduit les cotisations annuelles** de l'ordre de **2 645€**.

Les futures actions telles que :

- la révision des contrats de fournitures (électricité, ordures ménagères, etc...),
- la fiabilisation des équipements de chauffages communaux
- la gestion des frais d'exploitation forestière avec la collaboration de l'ONF permettront d'avoir **un budget positif, dynamique et sérieux**, souhaité par notre équipe municipale.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **columbarium** mis en place dans le cimetière communal en 2011 étant pratiquement complet, le conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise CIMTEA pour la fourniture et la pose d'un columbarium "Emeraude" de 12 cases.



Le conseil a émis un avis favorable pour des **recherches géothermiques** par forage de la société ARVERNE.

Une motion relative à la création d'un **groupement hospitalier du Territoire Nord Alsace** a été votée.

Le conseil a acté le transfert de la **compétence mobilité** de la commune vers la communauté de communes.

Deux arrêtés municipaux sont pris :

Un arrêté interdisant les déjections animales sur le domaine public communal

Un arrêté prescrivant la lutte **contre les bruits de voisinage** avec les horaires d'autorisation de ...
7h-12h et 13h-20h du lundi au vendredi et jusqu'à 19h le samedi (hors jours fériés).

Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont publiés sur le panneau d'affichage en face de la mairie et sur le site internet.

TRAVAUX

N'étant plus en condition de sécurité, le **toboggan** de l'école a été retiré



Un **Chêne** de notre forêt est parti pour Paris pour la reconstruction de la flèche de **Notre Dame**. Il s'agit d'un chêne prévu dans l'assiette de coupes 2021 (parcelle 9)



Le **table et les bancs** en bordure de la forêt ont été remplacés.



Le Rabhiesel



et la rue des vignes avant et après le retrait de la ligne téléphonique !





NOTRE KIRWE

Tout a commencé ce jour de mai 1948, presque jour pour jour trois années après la fin de la seconde Guerre Mondiale, quand Louis KIEFFER, propriétaire depuis peu d'un **Kettekitschel** (manège avec chaînes, voir photo), décida de se rendre à Wissembourg pour y installer son attraction, à l'occasion de la fête foraine de Pentecôte qui allait s'y dérouler.

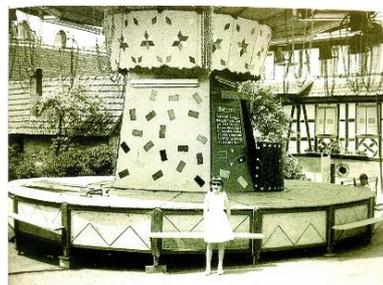
Malheureusement pour lui, tous les emplacements étaient occupés.

Il enfourcha donc sa bicyclette, prit son courage à deux mains (et à deux pieds), et alla sillonner la campagne Nord-alsacienne **à la recherche d'un endroit pour installer son manège.**

Après avoir traversé plusieurs localités qui ne convenaient pas, il entra dans Lampertsloch et tomba nez à nez avec notre emblématique Tilleul, trônant majestueusement au centre de la place du même nom, tel un monument hors du temps.

Instantanément il sut que c'était ici que dorénavant **il passerait ses futures fêtes de Pentecôte**, avec son épouse Cécile et son fils Jean-Louis, alors âgé d'un an.

Ayant obtenu toutes les autorisations requises du maire d'alors, Monsieur Joseph CHRISTMANN, il entama le montage de son Kettekitschel sur le « Lindeblatzel », au plus grand bonheur des petits, pour animer **la première fête foraine de notre beau village.**



Il ignorait encore à ce moment-là qu'il était l'instigateur de ce qui allait devenir une institution à Lampertsloch, la fameuse **KIRWE**, toujours aussi attendue et appréciée dans notre commune et les localités environnantes, plus de **70 ans après.**

L'année suivante, Louis KIEFFER revint à Lampertsloch avec **son manège et un stand de tir**, ce dernier étant rapidement repris par Monsieur PORTMANN jusqu'en 1954, puis par ERBS Robert de 1954 à 1991, suivi par HEINZ Baldine en 1992, puis par ERBS René et sa fille Sylvie, et enfin par Marie HUEBER née BODEIN depuis 2013.



Un stand de confiserie est rapidement venu enrichir la KIRWE, d'abord tenu par Monsieur ERBS Charles (grand-père de René) jusqu'en 1954, puis par la famille HUBERT (une des sept familles de forains originaires Lichtenberg) sous le nom de « **Au Château de Lichtenberg** » et exploité actuellement par leur fille Sabine et son mari Thierry.

En 1964, la famille KIEFFER ayant acquis un **auto-scooter** (communément appelé Autobox), et un **manège d'avions** pour petits enfants, l'espace vint à manquer place du Tilleul.

La KIRWE fut donc délocalisée place de la Mairie pour les manèges et le stand de confiserie, le stand de tir étant déplacé Rue du Général de Gaulle, à proximité de restaurant Au Soleil tenu par la famille LOEHR.

En 1977, Jean-Louis KIEFFER reprit le flambeau et s'attacha de plus en plus à LAMPERTSLOCH.

En 1992, la place de la Mairie devenant trop étroite suite à l'acquisition d'un auto-scooter sur remorque par Jean-Louis, il fut décidé par monsieur le maire Alfred STURM et son Conseil Municipal de revenir à **l'emplacement d'origine de la KIRWE, place du Tilleul.**

En 2016, Eric BODEIN (le cousin de Marie) et sa compagne Manou ont repris l'emplacement du scooter au Tilleul, Jean-Louis ayant aspiré à une retraite bien méritée.

Martina, la sympathique compagne de Jean-Louis, a repris l'affaire, et vient toujours avec autant de plaisir à LAMPERTSLOCH avec lui, pour y installer son manège à avions.

Heureusement, car la KIRWE ne serait plus la même sans nos deux amis.

En parallèle des attractions foraines, les **restaurateurs locaux** (Au Soleil de la famille LOEHR, A l'Espérance de HEBTING Joseph, Au Lion d'Or de la famille MAURER) **proposaient restauration et soirées dansantes** pendant la Pentecôte.

Pendant plusieurs années, les associations locales se succédaient pour organiser **une soirée « Bal de la Kirwe »** le dimanche soir au Hall des Fêtes.

Enfin, de 1983 à 1991, **le groupe de Jeunes a installé une buvette et stand de petite restauration** avec quelques tables et bancs dans un coin de la place de la mairie ainsi que sur l'emplacement de l'actuel monument aux Morts. Ce stand de boissons et grillades a suivi les forains place du Tilleul en 1992, tout d'abord disposé le long de l'actuelle maison SAUER (avec une dizaine de garnitures dans la cour de Madame CRONMULLER Marguerite), puis du côté de l'ancienne laiterie depuis 2016.

La KIRWE (ayant lieu du samedi au mardi pour finir avec la soirée harengs) ayant pris de l'ampleur d'année en année, des tables et bancs sont désormais disposés par le Groupe de Jeunes le long de la Rue de l'Amiral Reech et dans la cour aimablement mise à disposition par BAUER Jean-Marc.

Depuis quelques années, **l'amicale des sapeurs pompiers** locaux est venue compléter l'animation de la KIRWE en proposant **une soirée tartes flambées** animée par un DJ sous chapiteau le dimanche soir

C'est aussi à l'occasion du week-end de Pentecôte 1983 que **la vieille tradition des conscrits** (abandonnée depuis 1966 suite à la suppression du conseil de révision) a revu le jour, lorsque les garçons et les filles de la classe 1965, habillés de blanc et portant un tablier brodé et un chapeau surmonté d'un panache tricolore, ont commencé à animer la KIRWE en sillonnant les rues de notre village au son de l'accordéon, à bord d'une charrette décorée remorquée par un tracteur. Les classes suivantes ont repris le flambeau chaque année pendant près de deux décennies.



La KIRWE de Lampertsloch a toujours été un moment de rencontre et de partage pour les habitants du village et des alentours, toutes générations confondues, et l'occasion de retrouver les anciennes connaissances et amis pour ceux n'habitant plus notre commune.

Elle représente un moment de joie pour les enfants et de convivialité pour les parents.

Il n'est pas rare de voir des jeunes de 20 ans côtoyer des personnes de cinquante ans leurs aînés, le tout dans la bonne humeur, et dans une ambiance fraternelle, détendue et amicale.



C'est cela, le véritable esprit de la KIRWE, l'état d'esprit des gens de Lampertsloch tout simplement.

Jusqu'à cette fameuse année Covid 2020...

Avec nos remerciements à Jean-Louis Kieffer

Emmanuel Kastner

NOTRE EGLISE, NOS PAROISSES



notre église en 1937

A Lampertsloch, il n'y a **qu'une seule église**, pour les 2 cultes, **protestant et catholique**, on désigne celle-ci comme église simultanée!

Le simultaneum a été introduit en Alsace par une décision du roi Louis XIV ou son représentant l'intendant.

La première trace administrative de la vie religieuse apparaît en 1476. En 1506, Lampertsloch est citée comme Paroisse. L'église étant consacré au culte protestant, dès 1683, lorsqu'il y avait au moins 7 familles catholiques dans la localité, les communautés protestantes, devaient céder le chœur de leur église aux catholiques.

A cette époque, **l'introduction d'un simultaneum**, connaît une véritable vague avec 78 églises protestantes affectées au simultaneum en Alsace.

Ensuite le mouvement se ralentit jusqu'à la mort de Louis XIV (1715).

A Lampertsloch, l'introduction se fait petit à petit à partir de 1720 et sera finalisé en 1763 par un simultaneum à temps occasionnel, les paroisses étant considérées comme des annexes, de Preuschdorf pour les protestants, de Goersdorf pour les catholiques.

C'est au milieu du 19^e siècle que **l'équilibre des paroissiens se fait entre les deux confessions**.

Suivront des années de conflits à propos des horaires d'occupation de l'église, ou de la propriété du chœur!

Ceci amenant à vouloir construire une nouvelle église en 1870 et 1895, projet abandonné par la suite.

En 1930, pour les catholiques, Lampertsloch devient une paroisse.

Au début des années 2000, il subsiste une cinquantaine de localités dotées d'une église simultanée.

L'aménagement intérieur n'a presque pas été modifié depuis 1828.

Les derniers travaux de mise en peinture ont été faits en 1986.

Après Noël 2020, des travaux ont été entrepris grâce à un mécénat d'entreprise, les paroisses catholique et protestante et la commune ayant pris en charge le reste.

Les travaux étant achevés mi-avril, des volontaires des deux paroisses et de la commune ont participé au nettoyage de l'église. Une célébration œcuménique a eu lieu le 2 mai pour marquer la fin des travaux.



Pendant les travaux.



Lors de la célébration œcuménique.

A la recherche des « Schnackebeck »

Où ont été prises ces photos dans notre village ?

- Retrouve les escargots et cite les noms des rues où ont été prises les photos
- Envoie tes réponses par mail à mylampertsloch@gmail.com, avec ton nom, ton prénom et ton adresse.
- Tu as jusqu'au 1^{er} Juillet 2021 pour participer

A vos marques... prêt(e)s... partez...

Qui sera le ou la 1^{er(e)} à nous envoyer les bonnes réponses ???



PHOTO 1



PHOTO 2



PHOTO 3

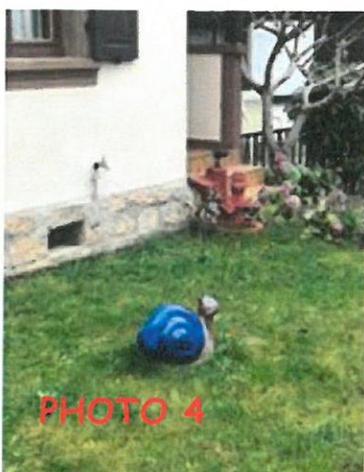


PHOTO 4



PHOTO 5



PHOTO 6



PHOTO 7



PHOTO 8

LE SAVAIS-TU ?

Les Lamperschlecher sont des « Schnackebeck » (boucs à escargots !!)

D'où ça vient ??

Une vieille légende nous rapporte que lors d'une période de famine qui touchait le village, un habitant aurait réussi à survivre en se nourrissant d'escargots.



PHOTO 9



PHOTO 10

NOS ASSOCIATIONS

GROUPE DES JEUNES



N'ayant pu effectuer le **nettoyage des nichoirs** l'année passée à cause du confinement, Laurent Esch a décidé de procéder à ce nettoyage mi-mars. Faisant habituellement partie des activités du Groupe de jeunes proposées aux enfants, du fait des restrictions à cause de la crise sanitaire, il a procédé au nettoyage accompagné de 5 adultes, Jean-Pierre Sager, Maxime Urbany, Charles Helfrich et Voelcker Schumann. A noter que 90% des nichoirs étaient habités par des **mésanges bleues, mésanges charbonnières, sittelles** mais aussi par des **loirs** ! La journée s'est terminée avec la satisfaction d'un travail bien réalisé !



Le groupe de jeunes de Lampertsloch vous propose

KIRWE 2021

Le lundi de Pentecôte 24 mai 2021

Au menu :	Salade mixte (cervelas, gruyère)	10€		
	Harengs	12€		
	Lasagnes aux légumes	10€		
	Cuisse de poulet désossée, gratin dauphinois, légumes	12€		
Dessert :	Eclair (vanille, café ou chocolat)	2€		
Vins en bouteille :	Belle Pierre rouge ou rosé / Auxerrois Cleebourg	10€		
	Karchweg Cleebourg / Crémant Cleebourg	12€		

A emporter
Place du Tilleul
à partir de 11h30

En livraison (1€ par livraison)
entre 11h et 12h30
à Lampertsloch, Lobsann, Preuschorf et Merkwiler

Réservations obligatoires jusqu'au 17 mai

Par téléphone : Babette 09.80.48.34.55, Brigitte 06.63.00.75.11 ou Patricia 07.50.51.31.43
Sur notre page FB, par mail : groupepejeuneslampertsloch@gmail.com

L'A.C.N de Lampertsloch

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'A.C.N a décidé d'annuler sa Fête du Cheval prévue le 26 et 27 juin 2021.

Toutefois, cette année, nous proposerons notre traditionnel "Rebknorzenspiess" comme plat à emporter le dimanche 27 juin au Rossplätz de Lampertsloch.

! Uniquement sur réservation !

Plat + dessert : 13€

Vin également disponible sur place sur demande.

Renseignements et réservation auprès de Pascal SCHULER :
06.74.59.83.12



LE FOOTBALL CLUB

Le Football Club Lampertsloch-Merkwiller souhaite chaleureusement **remercier les habitants** de la commune **qui ont commandé des tartes flambées le 8 mai dernier.**

Les quelques **300 tartes vendues** donnent une petite bouffée d'oxygène au club et nous allons désormais préparer une nouvelle saison qui, nous l'espérons très fortement, pourra se dérouler dans son intégralité.

Nous vous informons également qu'une **cagnotte en ligne** est ouverte pour les mêmes raisons.

Elle est intitulée "**Le FCLM en super ligue !**" Vous trouverez la cagnotte en tapant ce titre sur un moteur de recherche, elle est également visible sur la page Facebook du club.

Tout don a bien sûr sa part déductible des impôts.

Enfin, pour **la saison 2021-2022**, la mise en place de cartes de membre est prévue, à hauteur de 30€ par personne. Cette carte donne un accès gratuit à l'ensemble de nos rencontres à domicile pour la saison.

Renseignements complémentaires auprès de
Damien Leichtnam, secrétaire, au 0632032453.



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Avis aux volontaires pour siéger lors des élections régionales et départementales

Conditions : être inscrit sur la liste électorale de LAMPERTSLOCH.

Dimanche 20 juin 2021 (1^{er} tour) et dimanche 27 juin 2021 (2^{ème} tour), pour une permanence de deux heures, (comprise entre 08h et 18h) à la **Salle des Fêtes de LAMPERTSLOCH.**

Les personnes qui siègeront lors des élections, pourront bénéficier d'un créneau prioritaire pour se faire vacciner, avant les élections et ce quel que soit leur âge.

Merci de vous inscrire à la Mairie avant le 20/05/2021 pour pouvoir bénéficier du créneau prioritaire pour vous faire vacciner en tant que personne participant aux opérations électorales.



ANNONCES

Vente de Bois

La commune organise une vente de bois, **fond de coupe et grumes**

Vendredi 21 mai 2021 à 18h à la salle des fêtes de LAMPERTSLOCH

Les lotissements et plans seront disponibles en Mairie et chez l'agent ONF, Monsieur LEICHTNAM Damien

(Maison forestière 01 rue du Stade à LAMPERTSLOCH, téléphone : 03.88.80.77.83, portable : 06.20.93.69.30, mail : damien.leichtnam@onf.fr).



Bulletin municipal



Si vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par mail et plus dans votre Boîte aux Lettres, merci de le signaler à la mairie.

Déchetterie municipale



La déchetterie municipale est autorisée uniquement pour les déchets verts

Merci de ne pas y déposer de palettes

et ne pas déposer de tronc d'arbres !



Stationnement

Merci de **ne pas stationner sur les trottoirs** pour que les piétons puissent les emprunter !

Les places publiques, Place du Tilleul, de la Mairie, de l'Eglise, n'ont pas vocation à servir de parking permanent pour les riverains !

Des places de parking sont disponibles aux entrées du village, routes de Lobsann et de Pechelbronn.



NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à :

GRUNEWALD veuve MAURER Rose-Marie, née le 21/03/1936, 85 ans.

BAUER épouse KASTNER Barbe, née le 22/03/1941, 80 ans.

STURM Alfred, né le 02/04/1938, 83 ans.

DELBAERE veuve FRANK Christiane, née le 11/04/1941, 80 ans.

HIRLEMANN épouse SCHWITZGEBEL Friede, née le 12/04/1940, 81 ans.

STEPHAN Henri, né le 20/04/1940, 81 ans.

ROEHRIG Joseph, né le 25/04/1939, 82 ans.

BRIOT Jean-Paul, né le 28/04/1939, 82 ans.

VANNUCCI Benoît, né le 05/05/1938, 83 ans.

BIEHLER veuve HERRMANN Madeleine, née le 07/05/1940, 81 ans.

GASSMANN Georges, né le 13/05/1938, 83 ans.



HEBTING veuve SCHULER Erna,
née le 20/03/1926. 95 ans



LOEHR Ernest,
né le 24/04/1936, 85 ans.



ROEHRIG Charles,
né le 24/04/1941, 80 ans



FOELL Othon,
né le 27/04/1941. 80 ans



URBANY Guy,
né le 28/04/1941. 80 ans

Félicitation à l'occasion de leur noces d'orchidée, 55 ans :

GERBER Jean-Pierre et Anne-Elise le 24 avril.

Nous adressons nos condoléances à la famille de :

STIEG Georges, décédé le 28/03/2021, le lendemain de ses 92 ans.

En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél : 07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h

PÂQUES

Une chasse aux trésors de Pâques qui en a réjoui plus d'un ! Merci aux enfants d'avoir joué le jeu et aux parents qui nous ont laissé des messages en nous joignant les photos. La municipalité est heureuse d'avoir contribué au bonheur des plus petits et qui sait... peut-être même des plus grands ;-)



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38 Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjoints, M. STEPHAN Daniel, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h